

Montréal, le 5 août 2010

Madame Colette Fraser, greffière adjointe  
Ville de Montréal  
Direction du greffe  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

N/Réf. : 7610-06-01-02661-10

**Objet : Avis concernant la délivrance d'une approbation d'un plan de  
réhabilitation**

Madame,

Nous vous informons que nous avons approuvé un plan de réhabilitation en vertu de l'article 31.51 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE). Vous trouverez copie de l'approbation en annexe. Cette dernière vise le terrain décrit comme étant le lot 2 215 220 du cadastre du Québec.

Nous vous rappelons que la LQE prévoit à l'article 31.68 que :

*« Toute municipalité doit, sur la base des avis inscrits sur le registre foncier, en vertu des articles 31.44, 31.47, 31.58 et 31.59, constituer et tenir à jour une liste des terrains contaminés situés sur son territoire; cette obligation s'applique également, compte tenu des adaptations nécessaires, à tout organisme qui, en vertu des dispositions du deuxième alinéa de l'article 31.47 ou du troisième alinéa de l'article 31.58, reçoit du ministre copie de l'un des documents mentionnés dans ces dispositions. Les informations contenues dans cette liste ont un caractère public. La délivrance par la municipalité de permis de construction ou de lotissement relatifs à un terrain inscrit sur cette liste est subordonnée aux conditions mentionnées aux articles 120 et 121 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. »*

...2

Bureau de Montréal  
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860  
Montréal (Québec) H1T 3X9  
Téléphone : 514 873-3636  
Télécopieur : 514 873-5662  
Courriel : [yves.valiquette@mddep.gouv.qc.ca](mailto:yves.valiquette@mddep.gouv.qc.ca)  
Internet : [www.mddep.gouv.qc.ca](http://www.mddep.gouv.qc.ca)

Bureau de Laval  
850, boulevard Vanier  
Laval (Québec) H7C 2M7  
Téléphone : 450 661-2008  
Télécopieur : 450 661-2217

Bureau de Lanaudière  
100, boulevard industriel  
Repentigny (Québec) J6A 4X6  
Téléphone : 450 654-4355  
Télécopieur : 450 654-6131

Bureau des Laurentides  
300, rue Sicard, bureau 80  
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5  
Téléphone : 450 433-2220  
Télécopieur : 450 433-1315

Lors de l'adoption des modifications à la LQE, la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1) a également été modifiée afin de préciser le rôle des municipalités dans la gestion des terrains contaminés. Nous vous invitons à consulter le lien Internet suivant afin de vous familiariser avec ces modifications : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/sol/terrains/protection.htm#loi72>.

Si toutefois vous désirez d'autres renseignements, n'hésitez pas à vous adresser à Monsieur Philippe Boivin que vous pouvez joindre au numéro de téléphone suivant : 514 873-3636, poste 299.

Recevez, Madame, nos salutations les meilleures.

La directrice adjointe de l'analyse et  
de l'expertise de Montréal et de Laval,



Brigitte Bérubé

BB/PB

p.j. Approbation d'un plan de réhabilitation

Québec, le 3 août 2010

**APPROBATION D'UN PLAN DE RÉHABILITATION**  
**(article 31.51)**

---

Suncor Énergie inc.  
11701, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H1B 1C3

N/Réf. : 7610-06-01-02661-10  
400732955

**Objet : Réalisation d'un plan de réhabilitation**

---

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de votre demande d'approbation du plan de réhabilitation datée du 20 mai 2010 et complétée le 29 juin 2010, j'approuve, conformément à l'article 31.51 de la Loi sur la qualité de l'environnement, (L.R.Q., c. Q-2), la réalisation dudit plan, tel que décrit dans le document intitulé « Plan de réhabilitation Cessation d'activité d'une installation pétrolière » daté du 20 mai 2010 qui s'y rapporte et qui en fait partie intégrante, le tout résumé ci-dessous :

Le projet consiste à réhabiliter un terrain par l'excavation des sols contaminés afin de le rendre compatible avec un zonage mixte (résidentiel-commercial). Le terrain est constitué du lot 2 215 220 du cadastre du Québec situé dans la ville de Montréal. Les sols contaminés seront éliminés dans des endroits autorisés par le Ministère.

Les documents suivants accompagnent le plan de réhabilitation :

« Évaluation environnementale de site phase I Station-service S/S 12743, 8401, boulevard Pie IX, Montréal » datée du 30 juin 2009 et préparée par Franz environnement inc.

« Caractérisation environnementale de site phase II Station-service S/S 12743, 8401, boulevard Pie IX, Montréal » datée du 1<sup>er</sup> juillet 2009 et préparée par Franz environnement inc.

**APPROBATION D'UN PLAN DE RÉHABILITATION**  
**(article 31.51)**

- 2 -

N/Réf. : 7610-06-01-02661-10  
400732955

Le 3 août 2010

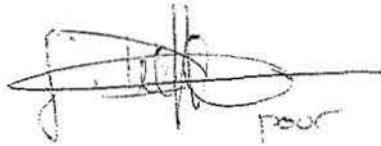
En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le plan devra être réalisé conformément à ces documents.

Cette approbation ne dispense pas le titulaire de prendre, le cas échéant, les mesures correctives nécessaires, conformément à toute loi et à tout règlement, pour toute contamination qui serait découverte pendant les travaux de réhabilitation ou subséquemment.

En outre, cette approbation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour la ministre,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Madeleine Paulin', with a horizontal line drawn through it. The word 'pour' is written in small letters below the signature.

**Madeleine Paulin**  
Sous-ministre